



COMITE DE DIRECTION

Réunion telegram du 06/08/2026

Président : M. Pierre MICHEAU

Présents : **Messieurs** Tisseur Jérôme, Khouchane Nasser, Valat Guillaume, Renou Laurent, Vivo Sebastien, Moureau Benjamin, Carrasco David, Drouin Alain, Boffelli Patrice, Peyras Thomas, Varilles Franck, Talandier Francis, Froment Nicolas, Barthe Bernard, Novello Kevin, Lacroix Guillaume.

Mesdames Giner Fabienne, Marie Eve Dumons, Bellabiod Myriam.

Excusés : Montespan Henri, Flamant David,

VALIDATION ENTENTE FÉMININE 2026/2027

Le comité de direction valide pour la saison 2026/2027 Entente Cazilhac/ Aquaviva en seniors féminines D1.

MUTES SUPPLEMENTAIRES STATUT DÉLÉGUÉ ART 51,1

Les clubs suivants obtiennent pour la saison 2026/2027 au titre du statut délégué 1 muté supplémentaire :

Uf Lezignan : seniors D2

Os St Papoul : seniors D2

Limoux fc : U 17 (1)

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Cité des sports – 10 avenue du général Sarrail 11000 CARCASSONNE
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200043



MUTES SUPLEMENTAIRE STATUT ÉDUCATEUR ART 57

Les clubs suivants obtiennent pour la saison 2026/2027 au titre du statut Éducateur des mutés supplémentaires :

Uf Lézignan : Bandiera Alexandre	Dfcs	2 Mutés seniors D1
Fc Alaric : Gabriel Axel	Cfise	1 Muté seniors D3
Usa Pezens : Marques de Carvallio Nicolas	Cfise	1 Muté seniors D2
Limoux Fc : Terreux Le Flem Hadrien	Bmf	2 Mutés U14/U15
St Papoul : Esquirol Henry	Cfise	1 Muté seniors D2
Ocsm : Tardieu Sébastien	Bmf	2 Mutés seniors D1
Ocsm : Silvadesa Roberto	Dfcj	2 Mutés U15 (2)
Ocsm : Fernandez Jérôme	Dfcj	2 Mutés U16 R1
Ocsm : Lutz Raphaël	Dfcj	2 Mutés U18 R1
Ocsm : Favard Damien	Cfi u10/u13	1 Muté U13 (1)
Ocsm : Devaux Loïc	Cfi u14/u19	1 Muté U15 T
Trapel Fc : Bonicel Sylvain	Bmf	2 Mutés seniors D1
As Bram : Turies Sébastien	Cfise	1 Muté seniors D2
Fc Caux Sauzens : Batx Jérôme	Cfise	1 Muté seniors D3

Le comité Directeur lors de la réunion du 01/08/2026 en boucle Telegram a validé les demandes de mutés supplémentaires en vertu de L'article 57 des Statuts Éducateurs. Ces mutés sont utilisables dans les compétitions du district de l'Aude uniquement et sont uniquement des joueurs frappés du cachet mutation et non Hors Période. Le Comité rappelle que les éducateurs inscrits sur le tableau ci-dessus devront être inscrits sur la fmi et présents sur le banc (ou en tant que joueur) et que des contrôles pourront être effectués lors de la saison, les clubs ne respectant pas ces conditions pourront être sanctionnés par la commission compétente.

Les clubs désirant faire la demande de mutés ont jusqu'au 30/09/2026 pour en faire la demande au secrétariat du district passé ce délai plus aucune demande ne sera accordée.

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Cité des sports – 10 avenue du général Sarrail 11000 CARCASSONNE
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200043



Validation Membre Commission

Le comité de direction valide Mr Conferon Philippe comme nouveau membre de la commission de discipline.

Le Président
Pierre Micheau

Le Secrétaire Général
Varilles Franck

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Cité des sports – 10 avenue du général Sarrail 11000 CARCASSONNE
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200043